

REPRENEZ LES COMMANDES

5 étapes à suivre pour négocier vos services télé.

1

Identifiez vos besoins et votre budget.

Remplissez la [liste de vérification](#) du CRTC pour vous aider.



2

Faites vos devoirs.

Assurez-vous de bien connaître les services pour lesquels vous payez. Étudiez vos factures et votre contrat afin d'en connaître les modalités.

Allez en ligne et notez les offres que votre fournisseur de service propose aux nouveaux abonnés.

Trouvez les concurrents qui offrent leurs services dans votre région et comparez leurs offres à celles de votre fournisseur en utilisant les outils [Fournisseurs de services près de chez moi](#) et [Comparez les services offerts par le CRTC](#).

Vous estimez que votre service constitue déjà une bonne affaire? Génial! N'oubliez pas de refaire cet exercice aux 6 mois afin de vous assurer de toujours en avoir pour votre argent.

3

Réservez-vous assez de temps.

Assurez-vous d'avoir plus de cinq minutes devant vous. Soyons honnêtes, ce genre d'appels peut prendre du temps, mais c'est profitable alors assurez-vous que vous aurez amplement de temps.



4

Faites l'appel et commencez à négocier.

Parlez avec assurance, mais restez poli. Montrez au représentant que vous avez fait vos recherches et que vous connaissez leurs offres. Exigez mieux tout en tenant compte de vos priorités. Posez des questions sur les promotions en cours et comparez-les avec celles des autres fournisseurs. Un rappel de votre fidélité peut également vous aider. Si vous êtes toujours insatisfait, demandez à parler à un superviseur ou au service qui est en mesure de vous proposer de meilleures offres.

5

Jouez votre dernière carte.

Si vous n'êtes toujours pas satisfait de ce que l'on vous offre, dites-leur que vous êtes prêt à changer de fournisseur pour obtenir une meilleure offre. Mais soyez prêt à le faire!

Vous pouvez répéter cette démarche une ou deux fois par année afin de vous assurer d'avoir la meilleure offre possible! Il se peut que les promotions ne soient offertes qu'à certains moments du mois, de la saison ou de l'année, alors vous pouvez faire les appels à différents moments.

